

Trévoux, le 9 juin 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 juin 2022 à 19 h 15 (Mairie – salle du conseil)

- 1 Décision modificative n°1 au BP 2022 – Budget Ville et budgets annexes ;
- 2 Tarifs communaux 2022 – compléments ;
- 3 Tarifs communaux 2022 – Additif relatif au camping et à ses occupants ;
- 4 Adoption du règlement intérieur des Cascades ;
- 5 Adoption du règlement intérieur de la piscine G. Mercier ;
- 6 Attribution d'une subvention exceptionnelle – Association « Les Passeurs » ;
- 7 Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Valhorizon pour la période 2022/2024 ;
- 8 ZAC de la Gare – Ecoquartier des Orfèvres – Adoption du CRAC 2021 ;
- 9 Désaffectation de la parcelle AD 627 - Parking « de la Saône » ;
- 10 Déclassement de la parcelle AD 627 - Parking « de la Saône » ;
- 11 Vente de la parcelle AD 627 à l'hôpital Nord-Ouest – Parking « de la Saône » ;
- 12 Régularisation foncière avec Dynacité dans le cadre de la résidence « HAISSOR » - Convention d'occupation temporaire ;
- 13 Requalification des espaces publics et résidentiels de la résidence de Beluizon – Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage auprès de Dynacité ;
- 14 Terrain « GENETY » - Vente d'un lot à bâtir – Lot B ;
- 15 Convention de servitude avec ENEDIS ;
- 16 Propriété communale sise 5 rue du Palais – Vente du lot n° 14 ;
- 17 Propriété communale sise 5 rue du Palais – Vente du lot n° 16 ;
- 18 Copropriété VILLA TRIVIUM sise 2 Bd des Combattants – Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un local à usage de rangement pour le commerce SPAR ;
- 19 Avenant n°1 à la convention de mise à disposition des agents de police municipale et de leurs équipements ;
- 20 Système de vidéoprotection – Demandes de subvention pour modification et extension ;
- 21 Résiliation du label « Station verte » ;
- 22 Convention de partenariat avec Aintourisme pour la mise en place de pass départementaux de visites touristiques » ;
- 23 Tableau des emplois – Modification et création d'emplois pour accroissement saisonnier d'activité ;
- 24 Modification de la grille de rémunération des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) ;
- 25 Comité Social Territorial – Fixation du nombre de représentants du personnel et modalités de fonctionnement ;
- 26 Modification du système de gestion et de suivi du temps de travail ;
- 27 Questions diverses.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.

Le Maire
Marc PÉCHOUX

